

Taux accidents du travail --- Effet 01/01/2024

(Arrêté du 21 Décembre 2023 publié au Journal Officiel du 27 Décembre 2023)

APE	-	CATEGORIES DE RISQUES	Taux en %
110	-	Cultures spécialisées	2.33
120	-	Champignonnières	2.33
130	-	Elevages spécialisés de gros animaux	2.49
140	-	Elevages spécialisés de petits animaux	4.13
150	-	Entraînement, dressage, haras	6.42
160	-	Conchyliculture	2.55
180	-	Cultures et Elevages non spécialisés	2.25
190	-	Viticulture	3.85
310	-	Sylviculture	4.35
320		Gemmage	3.23
330	-	Exploitations de bois, débardage	6.60
340	-	Scieries fixes	5.72
400	-	Entreprises de travaux agricoles	2.76
410	-	Entreprises de jardins, paysagistes & reboisement	2.96
500	-	Artisans ruraux du bâtiment	5.03
510	-	Autres artisans ruraux	5.03
600	-	Coopératives de stockage, de conditionnement de produits agricoles à l'exception des	2.33
610	-	Coopérative d'approvisionnement	1.57
620	-	Coopératives de collecte, de traitement, de distribution des produits laitiers	2.56
630	-	Coopératives de traitement de la viande (<i>abattage, découpe, désossage, conserverie</i>)	10.54
640	-	Coopératives de conserverie de produits autre que la viande	4.82
650	-	Coopératives de vinification	1.32
660	-	Coopératives d'insémination artificielle	2.49
670	-	Coopératives de sucrerie, distillation	1.32
680		Meunerie, Panification	4.82
690	-	Coopératives de stockage, conditionnement de fleurs, fruits et légumes	3.91
760		Traitement des viandes de volailles (abattage, découpe, transformation)	4.82
770	-	Coopératives diverses	4.82
800		Mutualité Sociale Agricole	
810		Crédit Agricole	1.15
820		Autres organismes professionnels	
830		SICAE – Personnel statutaire	0.15
830		SICAE – Personnel temporaire	2.16
830	-	Gardes-chasse, gardes-pêche	2.01
900	-	Jardiniers, garde de propriétés, gardes forestiers	2.01
920	-	Organismes de remplacement, Entreprise de travail temporaire	2.01
940	-	Membres bénévoles des organismes sociaux	0.13
950	-	Elèves de l'enseignement technique et professionnel agricole	0.41
970	-	Personnel de l'enseignement agricole privé	0.38
980		Travailleurs handicapés des E.S.A.T	1.77
		Ateliers et chantier d'insertion (Contrat d'avenir ou d'accompagnement dans l'emploi)	1.50
		Salariés d'entreprises étrangères sans établissement en France	0.77
	-	Stagiaires de la formation professionnelle continue	2.12
		Apprentis	1.99
		Personnel administratif tous secteurs	1.15